Onzième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

23 novembre 2009
Original: français

Genève, 11 novembre 2009

Compte rendu analytique de la 2e séance
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 11 novembre 2009, à 15 heures

Président: M. Mažeiks ..... (Lettonie)

Sommaire

Rapport de tous organes subsidiaire

Questions diverses

Examen et adoption du document final

Clôture de la Conférence

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances de la Conférence seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la Conférence.

GE.09-64604 (F) 161109 231109

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 30.

Rapport de tous organes subsidiaires (point 12 de l'ordre du jour)

1. **Le Président** dit que, aucun nouvel organe subsidiaire n'ayant été créé et les activités du Groupe d'experts, organe subsidiaire principal de la Conférence, ayant déjà été débattues, il n'est pas nécessaire d'examiner le point 12 de l'ordre du jour

Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

2. **Le Président** constate qu'aucune délégation ne souhaite intervenir au titre de ce point de l'ordre du jour.

Examen et adoption du document final (point 14 de l'ordre du jour) (CCW/AP.II/CONF.11/CRP.4)

3. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de document final de la onzième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié (CCW/AP.II/CONF.11/CRP.4, publié en anglais seulement) et invite la Conférence à l'examiner partie par partie avant d'adopter l'ensemble du texte.

Première partie intitulée «Introduction»

Paragraphes 1 et 2

4. *Les paragraphes 1 et 2 sont adoptés.*

Deuxième partie intitulée «Organisation de la onzième Conférence annuelle»

Paragraphes 3 à 10

5. *Les paragraphes 3 à 10 sont adoptés.*

Paragraphe 11

6. **M. Herby** (Comité international de la Croix-Rouge), rappelant que toutes les séances de la Conférence sont publiques, demande que, à la fin du paragraphe 11, le membre de phrase «[…] ont participé aux séances publiques de la Conférence» (attended public meetings of the Conference) soit remplacé par «[…] ont participé à la Conférence» (attended the Conference).

7. *Le paragraphe 11, tel que modifié, est adopté.*

Paragraphe 12

8. *Le paragraphe 12 est adopté.*

Troisième partie intitulée «Travaux de la onzième Conférence annuelle»

Paragraphes 13 à 16

9. *Les paragraphes 13 à 16 sont adoptés.*

Paragraphe 17

10. **Le Président** dit qu'au paragraphe 17, la Chine, dont le rapport a été reçu le jour même, sera ajoutée à la liste des États ayant soumis leur rapport annuel à la Conférence. Il sera également possible d'ajouter le nom des États dont les rapports seront reçus avant que le document final ne soit finalisé.

11. *Le paragraphe 17, tel que modifié, est adopté.*

Paragraphe 18

12. *Le paragraphe 18 est adopté.*

Quatrième partie intitulée «Conclusions et recommandations»

Paragraphes 19 à 30

13. *Les paragraphes 19 à 30 sont adoptés.*

Paragraphe 31

14. **M. Van Donkersgoed** (Pays-Bas) fait observer qu'il semble y avoir une erreur à la première ligne du paragraphe 31, où il conviendrait de remplacer «2009» par «2010».

15. *Le paragraphe 31, tel que modifié, est adopté.*

Paragraphes 32 et 33

16. *Les paragraphes 32 et 33 sont adoptés.*

Annexes I, II et III

17. *Les annexes I, II et III sont adoptées.*

Annexe IV

18. **Le Président** appelle l'attention sur le document CCW/AP.II/CONF.11/CRP.2, qui présente les coûts estimatifs de la douzième Conférence.

19. *Le texte du document CCW/AP.II/CONF.11/CRP.2, qui sera inséré dans l'annexe IV du document final, est adopté.*

Annexe V

20. **Le Président** appelle l'attention sur le document CCW/AP.II/CONF.11/CRP.1, qui présente les coûts estimatifs de la réunion de 2010 du Groupe d'experts des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié.

21. *Le texte du document CCW/AP.II/CONF.11/CRP.1, qui sera inséré dans l'annexe V du document final, est adopté.*

Annexes VI et VII

22. *Les annexes VI et VII sont adoptées.*

23. *L'ensemble du projet de document final de la onzième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié, tel que modifié, est adopté.*

Clôture de la Conférence

24. **Le Président** dit que, en ce jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, qui a marqué la fin d'une des guerres les plus sanglantes du XX^{e} siècle, il importe que tous se rappellent combien il est capital de poursuivre les travaux dans le domaine du désarmement.

La séance est levée à 15 h 45.